

---

# Nouvelles du vent dans la Marne

Lettre d'information sur la construction du parc éolien des Châtaigniers  
**Numéro 2 – Mars 2015**

---

## **ÉDITORIAL**

Après les travaux de génie civil, le chantier du parc éolien des Châtaigniers entre dans sa phase la plus spectaculaire : le montage des éoliennes ! Elles arrivent par convois exceptionnels, en pièces détachées, jusqu'à Montmirail. Puis, comme pour un Meccano géant, les différents éléments des aérogénérateurs seront assemblés sur le site : les trois parties de la tour sont boulonnées les unes sur les autres, la nacelle vient se poser au sommet du mât, et le rotor, auquel on fixe ensuite les pales une par une, vient enfin compléter l'édifice.

Espérons, pour une fois, que le vent ne soufflera pas trop fort : c'est en effet lui qui peut retarder ou non le montage des éoliennes, forcément très sensibles à cet élément naturel.

Ce nouvel attribut du paysage commencera par surprendre les Montmirillais, et puis, comme pour tous les riverains de nos parcs éoliens en France, les aérogénérateurs deviendront un repère : un moyen de s'orienter.... et de connaître la direction du vent !

**Thierry CONIL**  
Président

---



*Transport de pales sur le parc éolien de la Bretelle et Echalot (21)  
©La Compagnie du Vent/J. Bourrely*

**CHANTIER  
INTERDIT  
AU PUBLIC**

Nous vous rappelons qu'un chantier de construction, du fait des risques existants, est interdit au public. Nous vous demandons de respecter cette interdiction.

**CHANTIER  
INTERDIT  
AU PUBLIC**

## Le projet

Ce parc sera composé de 7 éoliennes VESTAS V90, d'une puissance unitaire de 2 mégawatts, réparties sur la commune de Montmirail. Sa production annuelle de près de 30 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter plus de 17 000 personnes\* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de près de 25 000 tonnes\*\* de gaz carbonique par an.

Les éoliennes des Châtaigniers composeront le premier parc éolien de La Compagnie du Vent dans le département de la Marne.

## Le chantier

### Les travaux avancent conformément au calendrier

Après les fouilles réalisées en octobre 2014, les fondations et les voiries sont désormais complètement terminées.

Les tranchées et l'installation des câbles électriques qui relient les éoliennes entre elles, ainsi qu'au poste de livraison, sont également terminées.

Le poste de livraison électrique est quant à lui d'ores et déjà connecté au réseau national.

Enfin, la phase la plus spectaculaire du chantier a été amorcée il y a quelques jours. En effet, la livraison des éoliennes a démarré le 23 février et dure 4 semaines. Chaque éolienne arrive en plusieurs parties : la tour est répartie sur trois camions, la nacelle sur un camion, chacune des trois pales sur un camion et enfin les hubs sont réunis sur plusieurs camions.



Montage d'une éolienne sur un parc de la Compagnie du Vent

### Mesures pour la protection de l'environnement

Dans le cadre de son engagement « chantier propre », La Compagnie du Vent a mis en place des bennes à déchets et un tri sélectif.

De plus, les travaux de terrassement auront été effectués en dehors de la période de nidification des oiseaux, conformément aux recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement.

### Les travaux à venir

Alors que les aérogénérateurs continueront d'être livrés jusqu'au 23 mars, le montage des premières machines livrées a démarré le 2 mars dernier. Cette opération très spectaculaire est prévue pour durer

3 semaines. Ainsi, si la météo le permet, les 7 éoliennes des Châtaigniers seront toutes sur pied le 21 mars prochain.



Montage de la première partie de la tour d'une éolienne d'un parc éolien de la Compagnie du Vent

Viendront ensuite, dans les trois semaines suivantes, les travaux de raccordement électrique et de communication à l'intérieur des éoliennes, ainsi que leurs tests de fonctionnement. La télégestion, qui permet de suivre en direct le fonctionnement du parc éolien depuis les bureaux de La Compagnie du Vent à Montpellier et du prestataire local en charge de la maintenance, sera également installée.

Les premiers tours de pale sont attendus pour fin avril.

Enfin, le chantier se terminera par la remise en état du site, en juillet et août.



Engins remettant en état le site d'un parc de la Compagnie du Vent

\* Source RTE 2011 Hors Chauffage- \*\* Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

## Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

### La Compagnie du Vent signe la Charte des collectivités et des professionnels en faveur d'un développement de projets éoliens territoriaux et concertés

AMORCE est l'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur. Fondée en 1987, elle rassemble aujourd'hui 802 adhérents (547 collectivités territoriales et 255 professionnels dont La Compagnie du Vent).

Via son Club des Collectivités Eoliennes (Cléo), Amorce a présenté le 3 septembre dernier la Charte des collectivités et des professionnels en faveur d'un développement de projets éoliens territoriaux et concertés.

A travers un certain nombre d'engagements pris par les développeurs et les collectivités locales, cette charte a pour objectif d'associer les collectivités locales (notamment les communes et les établissements publics de coopération intercommunale) aux projets éoliens, le plus en amont possible de leur développement. Cela permet d'une part de prendre en compte les contraintes et les souhaits de la collectivité et de la population et d'autre part de garantir que les informations et les outils ont été donnés aux élus afin qu'ils puissent accompagner le projet éolien jusqu'à sa mise en œuvre et pendant son exploitation.

Avec cette démarche, les collectivités locales ont la possibilité de répondre aux interrogations de la population et des médias, ainsi que la capacité de se positionner correctement sur chaque projet éolien et de le défendre le cas échéant.

### Trois projets éoliens en Seine-Maritime !

Le permis de construire du projet éolien de la Voie du Moulin a été délivré par le préfet de la Seine-Maritime. Situé sur la commune de Mesnil-Raoul, ce projet, qui compte cinq éoliennes, devrait voir son chantier débiter d'ici la fin de l'année. Ce parc éolien, d'une puissance totale de 10 mégawatts permettra d'alimenter près de 12 200 personnes\* en électricité propre et renouvelable chaque année.



*Simulation visuelle du parc éolien de La Voie du Moulin*

La Compagnie du Vent a également obtenu les permis de construire des parcs éoliens des Ramonts et de la Plaine de Bois de Falfosse. Situés respectivement sur les communes de Ouainville et de Canouville, ces parcs comptent au total 10 machines pour une puissance globale de 20 mégawatts. Ils représentent un investissement d'environ 24 millions d'euros.

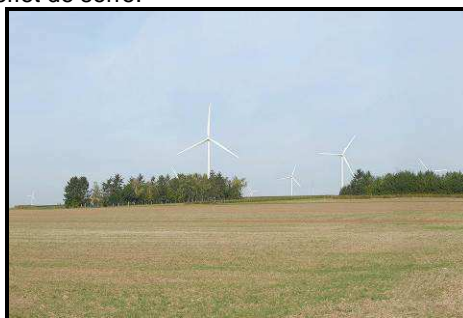
Les premiers coups de pelle sont attendus pour fin 2015.



*Simulation visuelle des parcs éoliens des Ramonts et de La Plaine de Bois de Falfosse*

### Nouveau parc éolien en Champagne Ardenne :

La Compagnie du Vent développe, en partenariat avec Théolia, le parc éolien des Monts situé sur les communes de Mergey, Saint-Benoît-sur-Seine et Sainte-Maure dans l'Aube. Ce parc, dont le permis de construire a été délivré, devrait entrer en construction courant 2016. Il compte huit machines pour une puissance totale d'environ 26 mégawatts. Sa production annuelle de l'ordre de 54 600 000 kilowattheures permettra d'alimenter environ 30 300 personnes\* en électricité propre et renouvelable et d'éviter l'émission de 44 000 tonnes\*\* de gaz à effet de serre.



*Simulation visuelle partielle du parc éolien des Monts*

### Mise en service de l'extension du parc éolien du Petit Terroir (Somme)

La Compagnie du Vent a mis en service, en octobre dernier, l'extension du parc éolien du Petit Terroir dans la Somme. Cette extension est composée de trois éoliennes, d'une puissance unitaire de 2,3 mégawatts, réparties sur les communes de Méneslies et de Béthencourt sur Mer. Sa production annuelle de près de 13 500 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 7 500 personnes\* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 10 800 tonnes de gaz carbonique\*\*.

Les éoliennes de l'extension viennent s'ajouter au parc existant, constitué de cinq machines dont les premiers tours de pales sont intervenus en juillet 2008. Ainsi, après la construction de l'extension, le parc éolien du Petit Terroir compte huit éoliennes pour une puissance totale de 11,15 mégawatts.



*Parc éolien du Petit Terroir*

\* Source RTE 2011 Hors Chauffage \*\* Source RTE 2011 – En comparaison avec une centrale au fuel

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II  
215, rue Samuel Morse – CS 20756  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71  
E-mail : [info@compagnieduvent.com](mailto:info@compagnieduvent.com)

[www.compagnieduvent.com](http://www.compagnieduvent.com)



## **Pour plus d'information :**

[www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr) - Le syndicat des énergies renouvelables : France Energie Eolienne

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr) - L'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

[www.cler.org](http://www.cler.org) - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables